

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
Hors du DÉP<sup>t</sup>. :— » 6 » 14 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 » 55 » soir.	2 » 37 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 <sup>m</sup> soir.	8 » 10 <sup>m</sup> soir.	5 » 48 <sup>m</sup> soir.	4 » 18 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 »	5 » 50 » »	7 » 40 » »	9 » 17 » »	10 » 15 » »	— —	4 » 39 <sup>m</sup> matin.	11 » 30 » »	2 » 19 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 20 Octobre.

### Les finances.

Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

La commission du budget a repris ses travaux et la Chambre des députés abordera très promptement les questions de finance. Le moment est décisif. On est arrivé à un tournant. On est tenté par la fiscalité et on est sur le point de s'adresser à elle, ce qui est un grand danger. Quand on ouvre cette boîte de Pandore où dorment encore tant de mauvais impôts, il est difficile de savoir lequel sera réveillé le premier.

Il faut bien s'en rendre compte, il y a quelque chose qui pèse sur le ministère des finances; c'est le souvenir du sous-secrétariat de 1880 à 1881, ce sont les doctrines léguées à l'administration par le sous-secrétaire d'Etat de 1880 et le directeur général des contributions indirectes qui était alors à la tête de la régie. Politique agressive et alcool, c'était la devise du moment. Il fallait républicaniser le personnel et alcooliser le budget.

... M. Tirard n'a pas obtenu en quinze mois plus que M. Léon Say en six mois. Ils ont travaillé dans le même sens, mais ils se sont heurtés tous les deux aux abus d'influences. Seulement M. Tirard est encore là, et il est convaincu; il est ardent et il est accompagné de tous les vœux que font les hommes sincèrement dévoués aux idées d'ordre et de régularité dans les finances.

... M. Tirard a peut-être appliqué avec excès les méthodes nouvelles d'évaluation en ajoutant une prévision spéciale pour le 29 février de 1884 et en se départissant de la règle appliquée au budget de 1883 pour quelques produits, et il fera bien d'accepter ou de proposer une révision sur ces points de détail.

Il est clair aussi que la commission du budget de 1882 a eu tort d'ajouter 15 millions à l'évaluation proposée par le ministre pour le produit des sucres; mais, si on examine les résultats, c'est-à-dire les recouvrements effectués en 1883, on trouve qu'il n'y a en réalité qu'un seul mécompte, c'est celui du revenu des droits d'enregistrement. Est-ce donc parce qu'on les a évalués trop haut que les droits d'enregistrement donnent des mécomptes en ce moment? N'aurait-on pas plutôt raison de dire que la politique du gouvernement n'a pas inspiré assez de confiance aux affaires? On n'a pas assez fait de transactions, faute de confiance; il ne faut pas chercher autre chose. Le ministère a si bien compris qu'il devait rassurer les intérêts qu'il a eu le courage de résoudre la question des chemins de fer, et M. Raynal, à lui tout seul, aurait sauvé les droits d'enregistrement, s'ils n'avaient été fortement entravés par la lutte de l'intransigeance, à laquelle M. Thibaudin donnait tant de force, et par les incertitudes de l'expédition du Tonkin.

C'est donc à la politique et à l'économie, et pourquoi ne le dirions-nous pas dans ce journal? à l'économie politique qu'il faut demander un remède aux embarras de notre situation financière.

Si on s'adresse à la fiscalité, on ne fermera pas l'ère des inquiétudes; on la laissera ouverte. Le commerce et l'industrie se sentiront menacés parce que personne ne saura sur qui la foudre fiscale pourrait bien tomber. Le ministre parlera d'alcool, et la Chambre répondra peut-être par l'impôt progressif ou par quelque taxe sur les étrangers et sur les affaires que les étrangers viennent faire chez nous.

Le beau moyen de rassurer un malade que de lui dire qu'on ouvre un concours à qui le taillera le mieux! Il vaut mieux le guérir par

l'hygiène, c'est ce que nous conseillons à la commission du budget de faire. De la bonne politique, une politique qui rassure les intérêts et qui ne fasse la guerre qu'à l'abus des dépenses et des influences parlementaires; c'est le remède qui convient à la situation de notre pays, et la commission du budget saura l'appliquer.

### Revue des Journaux

#### Le National :

Ce qui nous réjouit, dans la levée de boucliers du radicalisme intransigeant, c'est que le pays va voir la politique dite avancée, exposer ses programmes dans des conditions nouvelles.

Jusqu'à présent, les radicaux avaient la partie belle. Ils affirmaient, sans avoir à redouter la moindre contradiction; car leurs partisans, ont l'habitude d'assommer les interrupteurs.

Aujourd'hui, c'est devant le Parlement tout entier qu'il va falloir s'expliquer. Là, il se trouvera des orateurs énergiques et éloquents, pour répondre aux opposants et les forcer à des explications claires et précises.

On sommara ces énergumènes de justifier par des actes, par des faits, les accusations de réaction, de trahison, qu'ils jettent, par hotées, à la tête du ministère.

#### L'Opinion :

Les ultras de gauche, se sont trouvés déçus sans doute, par la profonde indifférence qui a accueilli la note comminatoire et anonyme, insérée dans leurs différents organes, il y a quelques jours.

Plus on abusera de cette littérature hydrophobe, moins les républicains sages et convaincus seront disposés à prendre pour chefs de file ces politiques de haute luitte, qui font de l'outrance à froid, comme le comédien fait de la passion d'après les règles enseignées au Conservatoire.

#### Le XIX<sup>e</sup> Siècle :

La question roule sur un u, et il s'agit de savoir

trop mêlées de Genève. Et maintenant le commandant Humbert se disait en quittant la petite place :

— Un autre aura meilleure fortune que mon pauvre amoureux.

Le commandant se trompait. Il avait une fille, comme le baron Hector, et l'avait perdue par les mêmes fautes et la même folie qui devaient amener peut-être M. de Kernovenoy à perdre la sienne; il l'avait élevée avec autant d'aveugle passion et d'égoïsme, mais avec moins de soins vigilants et de délicatesses.

Mademoiselle de Kernovenoy ne valsait pas. Le vieux marquis de Verteilles, maître de céans, l'avait bien remarqué, et, dès que la valse eut cessé, il se leva de son grand fauteuil pour aller lui en faire un compliment. Plus il observait Myriam, plus il était ravi :

— Vraiment, oui, grommelait-il, c'est un chef-d'œuvre !

Tandis qu'il s'avavançait au milieu des salons, il recueillait l'hommage souriant de tous ces jolis visages féminins animés par la danse; les jeunes hommes s'inclinaient devant lui.

Le charme du respect l'enveloppait. Avec ses culottes de satin noir, son habit à la française, son large gilet blanc sur lequel battaient de lourdes breloques, la grande douillette de soie marron qu'il portait ouverte par dessus tout cela et dont les plis flottaient autour de sa taille décharnée, comme deux ailes sombres, il avait bien l'air du survivant d'un autre âge. Il était sec et dénudé comme un vieil arbre, le crâne entièrement dépoillé, son visage n'était plus qu'une mêlée de rides.

si cet u est petit u ou bien grand U. M. Ferry, dans son discours du Havre, parlant de la politique du cabinet, a dit : « Cette politique d'union républicaine... »

La *République française*, y veut mettre un grand U; le *National* et plusieurs autres tiennent que la vraie lettre est un petit u. Le bon sens élémentaire, nous oblige aussi à adopter le petit u du *National*.

« On gouverne avec un parti; mais on n'a jamais gouverné avec une coterie ni avec un groupe. Or, nous ne dirons point que l'Union républicaine soit une coterie, mais elle n'est assurément qu'un groupe de la Chambre des députés. »

#### La Paix :

Le manifeste des radicaux, est un pauvre morceau de littérature politique. C'est un pur entassement de déclamations et d'insinuations injurieuses, et M. le président du Conseil a pu se dire, qu'il gagnerait facilement la bataille annoncée, contre d'aussi pauvres adversaires que les auteurs de ce ridicule document.

Heureusement, le document est apocryphe, mais les intransigeants feront bien de méditer sur la mauvaise impression produite dans le public par ce faux manifeste, alors qu'on pouvait croire à son authenticité et à la vérité des signatures apposées.

#### Le Temps :

A mesure qu'approche l'échéance parlementaire, dont les radicaux ont si longtemps menacé le cabinet Ferry, ils se demandent ce qu'ils feront :

Il n'est pas difficile de démêler la cause de cet embarras politique des hommes marquants de l'extrême gauche. En apparence, c'est le parti politique le plus net et le plus tranchant; en réalité, il est le plus flottant et le plus indécis, parce que, de tous les partis, c'est certainement le plus incapable de dire clairement ce qu'il veut et d'organiser une discipline quelconque entre ses adhérents.

#### Le Parlement :

L'extrême gauche, arrêtée en ce moment son plan de campagne. Interpellera-t-elle ? et sur quoi interpellera-t-elle ? A quel procédé ses membres s'arrêteront-ils pour faire éclater l'indignation que les récents discours de M. le Président du Conseil ont portée à son comble ?

Mais la pensée vivante en sortait comme le germe vigoureux de la profondeur du sillon. C'était un beau triomphe de l'esprit sur les déchéances de la matière, la sérénité du regard se répandait comme une douce et féconde lumière sur la grimace des traits. Il semblait que cette bouche édentée ne pût produire en s'ouvrant qu'une contraction désobligeante à voir; mais la puissance de l'âme effaçait les griffes du temps et la contraignait à sourire.

Le marquis prit la main de mademoiselle de Kernovenoy et porta la chaste menotte à ses lèvres par un geste dont les hommes d'à-présent ont perdu le secret. On ne sait plus baiser la main, même à la Comédie Française, qui se prétend la dépositaire des façons du temps jadis et le croit fermement. Ainsi, la comédie est double.

Et, tandis que Myriam, un peu rougissante, recevait cet hommage si flatteur accompagné du petit compliment de M. de Verteilles, il y eut une voix qui chuchota tout près d'elle pour exprimer une chose de ce temps-ci (l'accent moderne) : — Le marquis n'a point d'héritiers.

Ce qui voulait dire que M. de Verteilles n'avait ni fils ni filles. Quant à des héritiers moins proches, il en avait cinq : Mademoiselle de Kernovenoy et les quatre fils de l'amiral d'Avrigné, dont l'un était au Japon, un autre aux Antilles, un troisième en Angleterre. Le capitaine Robert avait l'avantage d'être présent, il avait encore celui d'être l'aîné.

La même personne judicieuse, qui avait risqué cette première observation, reprit la parole. C'était une demoiselle de vingt-sept ou vingt-huit ans, l'âge maussade où la fleur va monter

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(11)

## L'IDOLE

— Quel amiral ? répondit une voix d'homme au fond de la chambre d'où la voix féminine était partie. Il y en a plus d'un peut-être, dans la marine !

— Eh ! pardieu ! M. d'Avrigné; tu le connais bien. Et le jeune qui est avec lui, c'est son fils le cavalier.

— Celui qui avait ce matin une veste bleue toute brodée en or ? s'écria une fillette.

— Oui-dà ! il paraît que tu l'as relâché, le beau monsieur. C'est le cousin de la demoiselle de Kernovenoy. Et l'on dit...

— Qu'est-ce que l'on dit ? reprit la voix grondeuse dans la chambre. Des menteries comme toujours... Les d'Avrigné et les Kernovenoy ne sont plus amis ensemble.

— Justement. La fâcherie est venue de là... Le baron ne veut pas marier sa fille. Ah ! l'on en conte là-dessus.

Plus que jamais le commandant était oreilles. Malheureusement une des femmes s'étant penchée aperçut une ombre sous la croisée. Il y eut un moment de silence, puis le babillage recommença. Seulement, il se poursuivait désormais en langue bretonne.

C'est un idiome vénérable par son antiquité. Aussi le commandant Humbert se crut-il dans une des tours de Babel; il lui restait à quitter son poste. C'est ce qu'il fit.

Au centre de la place, il croisa les deux promeneurs. L'amiral disait à son fils :

— Je crois que vous n'aviez pas tous vos moyens, mon cher Robert, en dansant tout à l'heure avec la fille de cet endiablé de baron Hector.

Et le jeune homme de répondre avec humeur : — Mademoiselle de Kernovenoy ne m'encourageait pas, mon père, et vous savez bien qu'on ne veut pas de nous.

M. d'Avrigné se mit à rire et parla plus bas. Le commandant Humbert n'eut pas de peine à deviner qu'aux yeux de l'amiral, la cause de son fils n'était rien moins que perdue. Ces hommes de mer sont tenaces.

Le commandant allait s'éloigner quand l'orchestre, dans l'hôtel de Verteilles, fit entendre le prélude d'une valse qu'il connaissait. C'était une composition allemande... Et quel dommage que cet aimable Strauss soit allemand ! A la vérité, on aime à Vienne d'autres danses que celle des armes. Cette valse alerte, mélancolique, entraînant, soupirs, ivresse, éclats de rire, on la jouait à Genève dans les bals improvisés qui se donnaient dans les salons de l'hôtel, et Maxence de Briey avait dit souvent à son vieil ami :

— Je serais follement heureux de la valser avec elle.

M. de Briey en avait été pour ses souhaits formés à la légère. M. de Kernovenoy n'aurait point souffert que sa fille assistât à ces parties un peu

Autant de questions sur lesquelles M. Clémenceau et ses amis, vont délibérer et sur lesquelles ils ne se mettront pas d'accord dès la première réunion.

Tous sont furieux ; tous sont ou affectent d'être persuadés que la République est en péril ; mais là s'arrête leur entente, et il est à supposer que l'adoption d'un programme commun ne sera pas chose facile.

**La Liberté :**

M. Jules Ferry, fera sagement de méditer le fameux proverbe espagnol : « Que Dieu me garde contre mes amis ! » Il en a, en effet, qui sont en train de compromettre singulièrement devant l'opinion les sages paroles qu'il a fait entendre à Rouen et au Havre. Quelques organes et des plus autorisés semblent avoir pris à tâche de dénaturer, par une interprétation étroite, la pensée du président du Conseil, de façon à éloigner de lui, ceux qui seraient disposés à s'en rapprocher.

**CHRONIQUE LOCALE**

ET FAITS DIVERS.

**Emprunt Municipal d'un million.**

La souscription à l'emprunt d'un million qui a eu lieu le 18 courant à la Mairie de Cahors, a donné les résultats suivants :

Nombre de souscripteurs... 604  
Capital souscrit... 1.315.500 fr.

Les souscriptions à une et deux obligations étant irréductibles, celles d'un chiffre supérieur subiront une réduction de 30 p. 0/0.

L'attribution des titres sera faite sur les bases ci-après :

Aux souscripteurs de 3 obligations il en sera remis..	2
— 4 .....	3
— 5 .....	4
— 6 .....	4
— 7 .....	5
— 8 .....	6
— 10 .....	7
— 11 .....	8
— 12 .....	8
— 14 .....	10
— 15 .....	10
— 16 .....	12
— 17 .....	13
— 18 .....	13
— 20 .....	14
— 24 .....	17
— 25 .....	18
— 28 .....	20
— 30 .....	21
— 32 .....	23
— 37 .....	26
— 40 .....	28
— 50 .....	35
— 60 .....	42

On pourra opérer le versement de 190 francs et retirer le titre provisoire au bureau du Receveur municipal, à partir du 25 courant.

Le Maire,  
P.-F. SIRECH.

Nous sommes heureux de publier les adieux du Colonel Tarayre au 7<sup>e</sup> de ligne. C'est bien

en graine et qui paraissait sentir vivement le bonheur trop rare de posséder un grand-oncle à la mode de Bretagne, riche de cent mille livres de rente qui n'a point fait souche ; elle ajouta d'un air pincé : « Un mariage arrangerait tout. »

L'obligeante parleur n'avait apparemment pas remarqué derrière elle, appuyée au chambranle d'une porte, la grande taille du baron Hector. Il entendit et pâlit.

Pourtant qui sondera l'abîme du cœur féminin ? La demoiselle avait encore un mot à dire, et, passant de l'aigreur mal contenue au ton de la plus douce pitié, elle murmura : « Pauvre M. de Kernovenoy ! Cela serait un mieux pour tout le monde, excepté pour lui qui, se trouverait seul dans son donjon. »

A quoi la vieille madame de Lusinger, parente très-éloignée des Verteilles et des Kernovenoy, qui avait bien aperçu le baron et qui ne gardait point de doutes sur le manège de la compatissante demoiselle, répondit brusquement :

— Le châtelain est encore jeune ; et pour lui faire compagnie il trouverait aisément une châtelaine. Vous connaissez peut-être celle qui se dévouerait. Oh ! vous avez de bonnes intentions.

— Assurément, Madame.

— L'enfer en est pavé, dit la vieille dame.

Le baron était vengé. Il avait toujours pensé que cette douairière de Lusinger était une personne d'esprit et de délicatesse. Il quitta l'embrasure de cette croisée, et se perdit dans les salons. Le spectre le poursuivait.

Le spectre, à Genève, avait une physionomie noble et fière avec des yeux d'Espagne dont il ne connaissait que trop la puissance, puisqu'ils lui

la langue du soldat et de l'homme de cœur :

**ORDRE DU RÉGIMENT.**

« Après quarante ans passés sous les drapeaux, je rentre dans la vie civile. C'est avec douleur que je m'éloigne de l'armée. Il me semblait que le moment du repos n'était pas encore venu pour moi ; mais la loi commande.

» Officiers, sous-officiers et soldats, j'ai été, pendant douze ans, à la tête du 7<sup>e</sup> de ligne. Je n'ai pas besoin de vous parler des profonds regrets que j'éprouve en vous quittant ; mais j'ai le devoir de dire, aux officiers, que je les remercie du concours constant et dévoué qu'ils m'ont prêté dans l'accomplissement de ma tâche, aux sous-officiers et aux soldats, que s'ils ont été pour moi l'objet d'une sollicitude continuelle, ils m'ont rendu plus que je n'avais fait pour eux par leurs sentiments de respect, d'affection et de dévouement.

» Ne perdez pas le souvenir des paroles de haute estime qui vous étaient adressées, il y a peu de jours, par un de vos chefs les plus élevés, et dont la parole a une valeur exceptionnelle : continuez à être un Régiment modèle.

» Dans ma retraite, je suivrai de près vos travaux, et plus tard, si l'honneur de la France vous appelle à marcher, je serai avec vous de cœur. »

Cahors, le 16 octobre 1883.

Le Colonel du 7<sup>e</sup> d'infanterie,  
TARAYRE.

M. Combarien, le nouveau colonel du 7<sup>e</sup> de ligne, est attendu demain dimanche, à Cahors.

Les officiers de 7<sup>e</sup> de ligne, offrent un dîner à leur ancien colonel M. Tarayre, ce soir, à 8 heures 1/2. La musique jouera devant l'hôtel des Ambassadeurs.

**LA CLASSE 1882**

On nous assure que la date de l'appel de la classe 1882 (armée de terre) est fixée au 15 novembre.

Les membres de la Société des sauveteurs sont invités à se rendre dimanche prochain 21 du courant, à 9 heures du matin, dans la salle ordinaire de leurs séances, pour l'Assemblée trimestrielle.

La Société de secours mutuels des femmes se réunira en Assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, dimanche prochain, 21 octobre, à 9 heures 1/2, sous la présidence de M<sup>me</sup> Relhié, présidente.

Messe à 9 heures, dans la chapelle des Cloîtres.

Dans la liste des candidats nommés élèves à l'école spéciale militaire, à la suite du concours d'admission, nous avons été heureux de relever le nom de notre compatriote, le jeune Marateuch.

M. Marateuch était un des meilleurs élèves du Lycée de Cahors. Nous nous empressons

avaient inspiré cette crainte furieuse et folle. Le spectre, à Vannes, avait une taille ronde et bien prise dans son habit de hussard, les joues roses, la fine moustache provoquante, le prestige du beau cousin.

A Genève, c'était ce Maxence de Briey qui se disait de bonne maison, ce qui restait à vérifier. A Vannes c'était ce Robert d'Avrigné dont la naissance ne pouvait être contestée par le baron Hector, puisqu'il avait intérêt à la croire des meilleures, le joli capitaine étant l'un de ses plus proches parents.

Il avait été obligé de subir ces d'Avrigné, qui étaient les plus proches parents aussi et les hôtes de M. de Verteilles. Pouvait-il demander au vieux marquis d'épouser sa rancune et ses terreurs ? Cependant s'il avait connu leur présence à Vannes, il ne s'y serait point arrêté au passage.

Cette imprudence commise, le reste était allé de soi. Comment arracher Myriam à la perspective du bal qui allait être donné pour elle ?

C'eût été, d'ailleurs, offenser le marquis. Le baron Hector avait subi la force des choses. Mais que n'avait-il pas déjà souffert dans cette soirée !

Il ne pouvait se dissimuler que l'embarras des d'Avrigné était bien moins grand que le sien. C'était lui qui avait cherché la querelle. C'était lui qui donnait la comédie.

L'amiral, en entrant, n'avait pas aperçu son neveu. Tout le monde le remarqua bien, on se disait : Voilà de mauvais yeux pour un homme de mer. Apparemment, il en avait de meilleurs quand il commandait une escadre et qu'il s'agissait de découvrir l'ennemi.

Pour le moment, il ne voulait de combat avec

d'envoyer toutes nos félicitations au jeune St-Cyrien.

**On nous écrit de St-Céré :**

M. Soolhac, le fameux maire de St-Céré, n'a pas longtemps joui de son triomphe. En effet, par ordonnance sur référé, en date du 15 octobre, M. le président du tribunal civil de Figeac, vient de prescrire la réintégration immédiate par les sœurs de Nevers, des locaux du Bureau de Bienfaisance de St-Céré, dont le maire Soolhac les avait fait expulsées par la force, quelques jours auparavant.

**On écrit de Moissac :**

Notre petite ville si calme et si tranquille d'ordinaire présentait mardi une animation insolite. On attendait sur les bords du canal le passage d'un yacht du prince de Galles.

Les berges du canal étaient garnies de curieux et l'attente pour certains a été longue. Vers 4 heures on a vu paraître au loin un petit panache de fumée, et bientôt le yacht le *Bull-Dog*, filant très doucement, a traversé la ville, et en quelques instants a disparu dans la direction de Castelsarrasin.

Le *Bull-Dog*, est un joli petit bâtiment de plaisance, où le prince de Galles a réuni tout le confort désirable. Il est monté par quelques hommes d'équipage et il a à bord lord Sulfield, chambellan de S. A. R., qui, debout sur le pont, essayait sans la moindre émotion le feu des milliers de regards braqués sur sa personne ; on le prenait généralement pour le prince de Galles.

**TERRIBLE ACCIDENT A ARCAÇON.**

Mardi, vers trois heures de l'après-midi, MM. de Salins, inspecteur adjoint des forêts, Popis, brigadier-forestier, Ducamin et Bousquet, gardes-forestiers, revenaient en bateau du cap Ferret, où ils avaient été faire une tournée de service.

Le vent soufflait en tempête ; tout à coup, la drisse du mât se casse et la voile se met à flotter au hasard. La situation était des plus dangereuses.

M. de Salins monte au mât pour rattacher la voile ; mais le poids de son corps fait chavirer l'embarcation qui se trouvait en ce moment à peu près à cinq cents mètres de l'embarcadere du bateau à vapeur.

Les trois hommes qui se trouvaient dans la barque se cramponnent à la quille ; quant à M. de Salins, il est arraché du mât qu'il n'avait pas abandonné, et disparaît dans les flots.

Peu d'instants après, M. Popis était à son tour entraîné dans le gouffre.

Les gardes Ducamin et Bousquet tenaient bon et poussaient des cris de détresse.

Leur appel fut entendu de la rive par M. Maximé Bordelais, qui, aidé des sieurs Dubos, Lucine et Darriet, mit une embarcation

de baron Hector ni de près ni de loin, ni au canon ni à l'abordage. D'ailleurs, il ne menait derrière lui que des troupes de terre dans la personne de son beau hussard auquel il dit à demi voix :

— Tenez-vous ferme et chargez à temps, Robert !

Il n'avait eu garde de s'approcher de Myriam. D'un bout à l'autre du salon, il lui fit un salut qui était une œuvre diplomatique, quelque chose à la fois de tout à fait paternel et de diablement serré.

Mademoiselle de Kernovenoy rougit en recevant ces signaux de l'amiral ; la chère enfant se disait :

Il faut qu'il soit bien coupable envers mon père pour ne point oser venir m'embrasser !

Au même instant le capitaine Robert traversa la fête, il chargeait. Le jeune homme se dirigea vers Myriam et lui demanda la faveur d'une danse prochaine.

Elle était bien embarrassée ; n'ayant pas vu Robert depuis plus de dix ans, il lui eût été permis en tous les cas de ne point le reconnaître ; mais dans le cas présent cela lui était commandé, c'était son devoir.

Au reste, il lui parlait comme à une étrangère. Elle lui accorda froidement l'honneur qu'il sollicitait et chercha des yeux son père qui sans doute allait approuver sa conduite.

Mais les yeux de M. de Kernovenoy semblaient ne plus rien voir et n'étaient pas moins circonspets que ceux de M. d'Avrigné.

Les deux hommes se voyaient pourtant fort bien l'un et l'autre, tout en ne se regardant point.

à la mer et se porta au secours des malheureux naufragés.

Après une lutte acharnée contre les éléments qui exigea un déploiement incroyable de courage et d'énergie ces braves sauveteurs parvinrent à arracher deux victimes Bousquet et Ducamin à l'Océan.

— A Soulac, la mer a brisé quelques-unes des digues du littoral et a envahi la plaine du côté de Talais.

On parle de dégâts très sérieux.

**LA FIN DU MONDE.**

Tout le monde sait que Pâques est une fête mobile dont la date est déterminée par la lune. D'après les décisions du concile de Nicée, Pâques ne peut jamais arriver avant le 22 mars, ni après le 25 avril.

Dans le siècle où nous sommes, Pâques ne tombe le 25 avril qu'une seule fois, en 1886 ! Or, le 25 avril est le jour de St-Marc. Cette année-là, le vendredi-saint est le 23 avril, jour de St-Georges, et la Fête-Dieu le jour de St-Jean Baptiste.

Et voici qu'il y a une vieille prédiction, répétée par Nostradamus, et qui dit :

Quand Georges Dieu crucifiera,  
Que Marc le ressuscitera  
Et que saint Jean le portera,  
La fin du monde arrivera !

Est-ce assez clair ? Nous voilà avertis que la fin du monde arrivera dans deux ans et demi, en 1886.

En attendant, les gens prudents ne feront pas mal, à tout hasard, de réserver quelques économies pour l'année 1887 et les suivantes.

L'établissement thermal de Cusset, dans l'Allier, vient d'être mis sous sequestre.

**Revue Agricole**

Fabrication du vin de sucre. — La vaccination contre le rouget ou mal rouge des porcs. — Bulletin commercial.

Nous croyons utile de rappeler à ceux de nos lecteurs qui désirent faire du vin de seconde cuvée, dit *vin de sucre*, qu'il y a avantage à employer pour cette opération le sucre le plus pur. On peut se servir soit de sucre ordinaire en pains, soit de sucre blanc cristallisé en grains, connu dans le commerce sous le nom de *sucre blanc n° 5*. On s'accorde généralement à reconnaître que ce dernier sucre donne d'aussi bons résultats que le sucre en pains ; et il a l'avantage de coûter 6 à 7 fr. de moins par 100 kilog. Nous devons dire cependant qu'un chimiste des plus autorisés, M. Barral, rejette l'emploi de cette substance et conseille de s'en tenir au sucre raffiné en pains. Mais ce qui aujourd'hui ne fait aucun doute, c'est qu'on doit éviter soigneusement l'emploi des matières désignées sous

On aurait pu dire que, sans se regarder, ils se toisaient, le neveu avec une froide et dédaigneuse colère, l'oncle avec une douce et incrédule pitié. La physionomie hautaine du premier disait : « Cela est bien entre nous ! Vous avez creusé l'abîme. C'est pour la vie. » La bonne vieille figure ronde du second semblait dire : « Vous aurez beau vous débattre, vous sauterez le pas, M. l'entêté. Votre humeur n'est que feu de paille. Il y en a pour une heure ! »

Le baron avait prévu la tentative surnoise de rapprochement qui serait faite du côté de Myriam ; il la jugeait souverainement méprisable. En ce moment il fut heureux de trouver un écho à ses pensées. M. de Verteilles l'appela auprès de son fauteuil :

— Hector, dit le vieillard, je suis curieux de savoir si le capitaine Robert est informé qu'il danse avec sa cousine.

— Vous n'en doutez point, reprit M. de Kernovenoy en levant les épaules. Les d'Avrigné ont toujours aimés les petits moyens.

— Le fait est, reprit le marquis, que Robert a négligé d'employer les grands, ce soir, et qu'il a eu tort. Quelle idée d'avoir quitté son bel uniforme pour le bal !

— Vous raillez, dit le baron. Me ferez-vous croire que ce jeune poupin porte comme il faut l'habit militaire ?

PAUL PERRET.

(A suivre.)

les noms de féculose, glucose, sucre de maïs, sucre de raisin, etc. Ces diverses substances, malgré leur bas prix, ne procurent qu'une économie insignifiante, à cause de la faible proportion de sucre qu'elles contiennent. Elles ont d'ailleurs un grave inconvénient : c'est que les substances étrangères qu'elles renferment agissent à la longue sur le vin et finissent par lui donner un très mauvais goût. Il ne faut donc employer que du sucre de la meilleure qualité.

Quant à la manière de procéder à la fabrication du vin de sucre, quoiqu'elle soit aujourd'hui assez généralement connue, il ne nous paraît pas hors de propos d'en dire encore quelques mots.

Il est reconnu que 1.700 grammes de sucre par hectolitre donnent un degré d'alcool. Si donc on veut avoir par exemple du vin à 10 degrés, il faut employer 17 kilog. de sucre par hectolitre d'eau, c'est-à-dire 38 kilog. par barrique. La quantité de vin de sucre qu'on peut faire sur une cuvée ne doit pas dépasser la quantité de premier vin qu'on a tiré. Cela posé, aussitôt après la décuaison, sans laisser à la vendange le temps de s'agrir, on fera fondre le sucre dans de l'eau chaude, qu'on mélangera avec de l'eau froide, de manière à ce que le mélange égale en quantité le vin de sucre qu'on se propose de faire, et que, en outre, ce mélange soit à une température tiède (30° environ). Cette eau sucrée ainsi préparée sera versée aussitôt dans la cuve ; on aura soin d'enfoncer la vendange au moins une fois par jour, et on découvrira quand la fermentation sera terminée.

On obtiendra ainsi un vin très suffisant pour la table, de conservation assurée, et dont le prix de revient sera cette année la moitié au plus de la valeur du premier vin.

Il est bien entendu qu'on doit veiller avant l'opération, à ce que la vendange ne soit nullement aigre. Par conséquent ceux qui laissent le chapeau intact pendant la vinification devront enlever avec soin la couche aigre qui se forme à la partie supérieure.

M. Herbat, secrétaire général du comice agricole de la Réole, vient de faire des expériences de vaccination contre le rouget ou mal rouge du porc. Ces expériences, basées sur les admirables découvertes de M. Pasteur, ont été couronnées d'un plein succès. Pendant que toutes les porcheries du pays étaient dévastées par la maladie, tous les pores vaccinés, sans exception, ont résisté à toutes les causes possibles de contagion. « Ils ont vécu avec des malades, ils ont couché sur la litière imprégnée des déjections des moribonds, ils ont mangé dans l'auge des victimes du rouget ; ils ont été tenus enfermés plus de vingt-quatre heures avec des morts, et ils continuent à vivre dans des porcheries non désinfectées. » Ainsi s'exprime l'auteur d'une lettre dont on a donné lecture à l'Académie de médecine dans sa séance du 2 octobre. Voilà donc le remède trouvé pour ce mal qui avait résisté jusqu'ici à tous les traitements. Nous en sommes redevables au génie de M. Pasteur, secondé par un jeune savant dont nous avons à déplorer la perte récente, M. Thuillier, mort victime du choléra en Egypte, où il avait été envoyé pour étudier ce terrible fléau.

**Bulletin commercial**

**Céréales.** — Prix par 100 kilog. — Blé, 25 fr. — Seigle, 20 fr. 50. — Orge, 17 fr. 75. — Avoine, 17 fr. 75.

**Vins.** — Le commerce est dans le calme le plus complet.

**Bestiaux.** — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette :

Bœufs, 1 fr. 42 à 1 fr. 82, selon la qualité.  
Vaches, 1 fr. 32 à 1 fr. 70. id.  
Taureaux, 1 fr. 36 à 1 fr. 54. id.  
Veaux, 1 fr. 70 à 2 fr. 06. id.  
Moutons, 1 fr. 78 à 2 fr. 08. id.  
Porcs gras, 1 fr. 30 à 1 fr. 42. id.

C....

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS  
du 18 au 20 Octobre 1883.

**Naissances.**

Salanié, Pierre, rue Portail-Alban, 22  
Vialard, Jules, rue Nationale, 27  
Sembel, Antoine, rue du Château.  
Cangardel, Paule, rue de la Liberté.

**Mariages.**

Combebias, Antoine, et Conquet, Marie.  
Berbié, Jacques, et Gibert, Marie.  
Huftier, Auguste, et Genizard, Hélène.

**Décès.**

Couaillac, Marguerite, S. P., 86 ans à Merle.  
Alazard, Pierre, Jardinier 76 ans rue Haute-Serre.  
Planard, Anne, S. P., 42 ans (hospice).  
Péribé, Elisa, Robeuse 21 ans Célibataire rue Pélégry  
Cazes, Vincent, cuisinier 75 ans Place Nationale.  
Dubos, Joséphine, S. P., 44 ans (hospice).

**Par Reconnaissance.**

« Je vous exprime ma plus vive reconnaissance : depuis mon enfance j'étais toujours malade, je souffrais de maux de tête, du manque d'appétit. Au bout de 6 jours que je pris de vos Pilules Suisses, je me suis trouvé mieux ; depuis ce moment je ne puis me passer de vos pilules. Je vous prie de publier ma lettre, car je voudrais que chacun sache combien les Pilules Suisses sont bonnes. »  
G. BERTHONNEAU, boul. à Longué (M.-et-L.)  
A. M. HERTZOG, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris. 1 fr. 50 dans les pharmacies.

**Dernières Nouvelles**

**DEUX CENTS MILLIONS AU TONKIN.**

Le ministre de la marine vient de recevoir de M. Harmand le premier rapport complet que le commissaire général au Tonkin ait eu le loisir d'écrire.

Le rapport débute par relater l'état dans lequel M. Harmand, à son retour de Hué, a trouvé les provinces du Tonkin. Il s'étend longuement sur l'organisation administrative de chacune d'elles et passe aux opérations militaires.

L'état sanitaire des troupes est satisfaisant. Les Pavillons-Noirs continuent à vivre de pillages et de vols aux dépens des Annamites, et M. Harmand estime que les renforts qu'il a demandés sont à peine suffisants pour les chasser de nos nouvelles possessions.

Le commissaire général termine son long rapport en décrivant l'avenir réservé au Tonkin. Il parle de sa nombreuse population, des richesses minières, des forêts à exploiter, du commerce à ouvrir avec la Chine, de l'endiguement des rivières et de la construction d'un chemin de fer.

Et il ajoute que la mise en valeur de toutes ces richesses exige une somme de deux cents millions de francs, et que, faute de cette dépense, le Tonkin restera sans profit pour la France.

On nous assure que M. Challemel-Lacour, dont l'état de santé s'est subitement aggravé, n'a pas pu quitter le lit ce matin. Ses amis sont très inquiets.

Les études pour la mobilisation et la concentration de nos forces militaires sur les Alpes, en cas de guerre avec l'Italie, ont été définitivement arrêtés ces jours derniers. L'état-major général du ministère les coordonne avec les travaux des états-majors des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> corps, révisés eux-mêmes par le général Carteret-Trécourt, gouverneur de Lyon.

Le *Journal des Débats* regrette que les discours de M. Ferry n'aient pas fait ressortir les périls extérieurs auxquels le parti radical expose le pays.

Le *Soleil* dit que M. Ferry a oublié de parler dans son discours de deux questions d'importance capitale : la question municipale et la question concordataire. Ce silence n'inspire pas la confiance.

Le président du conseil a prié le directeur des postes et des télégraphes de faire couper le fil télégraphique qui relie l'Elysée à Chenonceaux, pour éviter dorénavant les fâcheuses indiscretions dont Monsieur gendre avait le privilège. (France.)

Contrairement aux renseignements donnés par le *Paris*, le *National* affirme que d'un commun accord entre le Foreign-Office et le quai d'Orsay, l'indemnité de l'empoisonneur Shaw a été réglée à 2,500 livres sterling.

Le *Rappel* croit remarquer que l'armée ministérielle dessine déjà son mouvement de retraite.

Le Caire, 18 octobre.

Le choléra s'est manifesté hier dans le village de Chatby, dans le voisinage d'Alexandrie.

On compte jusqu'à présent 4 décès.

Le *Français* prétend savoir que M. Ferry projette des lois sur la presse, sur le droit de réunion et sur la nomination des maires.

Des dépêches de Berlin, confirment aujourd'hui la gravité de M. de l'état de Bismarck. — Indépendamment du catarrhe stomacal, il est atteint d'un abcès à la jambe qui s'étend de jour en jour, compliqué d'inflammation périphérique très intense.

Paris, 19 octobre.

Le mouvement administratif sera définitivement présenté demain au conseil des ministres, et sera signé séance tenante par M. le président de la République.

On annonce que M. Oustry, va être pourvu d'une trésorerie générale dans le midi, à la suite d'un mouvement qui sera opéré dans les hauts fonctionnaires des finances au commencement du mois de novembre prochain.

Paris, 19 octobre.

L'odieux article publié ce matin dans la *Lanterne* sur le général Campenon, va donner lieu à une poursuite judiciaire. Le parquet a été saisi ce matin même de cette affaire.

Paris, 19 octobre, soir.

Les Chinois font des préparatifs pour fermer le port de Canton.

**Bourse de Paris.**

Cours du 20 Octobre.

Rente 3 p. %.....	78.25
— 3 p. % amortissable.	79.90
— 4 1/2 p. %.....	106.75
— 5 p. %.....	108.35

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

Paris, 18 octobre.

Les vendeurs, ne comptant plus sur une crise ministérielle à la rentrée du Parlement ont voulu se mettre à l'abri de toute surprise en procédant dans la séance d'hier à quelques rachats, les offres étant plus nombreuses que les demandes le niveau de la cote s'est relevé. Ces bonnes tendances se maintiendront-elles ? Les marchés nous a donné trop souvent des preuves de défaillance pour que nous osions répondre affirmativement.

Le 3 0/0 s'établit aujourd'hui à 78.30 ; l'Amortissable 79.80 et le 4 1/2 à 108.32.  
La Banque de France cote 5,335 ; le Foncier varie de 1,237 à 1,248 ; la Banque de Paris clôture à 900.

Les Chemins de fer sont calmes. Le Lyon à 1,370 ; le Nord à 1,818 ; le Midi à 1,140 et l'Orléans à 1,275.

L'Italien est ferme à 91.30 ; le Turc est lourd à 9.85 ; l'Obligation Egyptienne cote 356.

Le Suez fait 2,292 et 2,312 ; le Panama est demandé à 492.

Il y a acheteur, à la Banque Nationale, 11, rue Lepeletier, de 24 actions Abeille (Grêle) à 220 fr.; de 20 obligations Charbonnages du Rhin à 80. de 28 obligations Tarentaise à 30, de 19 actions Compagnie générale des Diamants à 65. Il y a vendeur : de 31 actions Gros Camionnage de Paris à 190, de 4 Parts Variétés à 4,400 (dernier dividende 735), 10 actions Librairie Catholique (Palmé) à 180, 20 actions Folies-Bergère à 280 (dernier dividende 60), 5 actions Terrains de Nice à 700, 20 actions Confiance-incendie à 225, 10 actions Confiance-Vie à 340.

**DÉLÉGATIONS COMMERCIALES**

**SUCCESSALE DE CAHORS**

RUE DU LYCÉE NUMÉRO 40.

Compte de Dépôts rapportant 100/0 par an d'intérêt payables par trimestres, consistant en Bons de 500 francs.

En garantie du remboursement de ces bons, les chemins de fer français (grandes lignes) soit du Crédit Foncier, émission 1883, d'égale valeur nominale.

On peut dès maintenant se faire inscrire pour le nombre de bons que l'on désire, à la succursale, rue du Lycée, 40, où les notices et prospectus sont tenus à la disposition du public.

Les Déléguations Commerciales existent depuis deux ans et ont toujours tenu leurs engagements avec la plus rigoureuse exactitude.

« Librairie J. GIRMA, à Cahors »

VIENT DE PARAITRE LA 16 LIVRAISON

**L'HISTOIRE GÉNÉRALE**

DE LA

**PROVINCE DE QUERCY**

DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

« Prix de la livraison 50 centimes »

**ECHOS DU FÉLIBRIGE**

DE CAHORS

DISCOURS de M. l'abbé Gary, débité o lo félibréjado de Coou lou 15 octobré 1883 (1).

Moussus et braves coufrayres, Me senti plo menut per couza prene lo poraoulo dobont uno talo ossemblado d'hommes des-tingats. N'yo beleou que se toïsorouo, pel fêt mêmô que parli sus un sujet que serio pourtant plo may de lour taïllo que de le mouno.

Son maytos de foyçous oiçi de que m'emmaili : de fa defila dobon baoutres que sès oiçi lus re-presentens et lus mestres de lo lengo roumano, lus felibres onciens et noubels qu'ouo bit lou jour su nostro beïllo terro del Quercy, bouno noufriço de pouéto, d'ourotours, de sobens, de guerrièrs, de papos et de reys.

Coumenci per remercia lou noble et omistoussendi de lo Monteneço d'Oquitano, M. lou coumte de Toulouso, de l'honneur que nous fo de présida nostro pouïdo reuniou. Remerci tobé lus dous bico-sendi, MM. Carles de Carboundièros et Castela, d'estre benguts ombé el ; et dobanço, bous domandi escuso o toutsès se bous faou trop espera lo fi de mouo discours ; l'ay pas may sojut oppichouï. Que boulés ? Ne podi pas may se de nostre pichou bournat sou, de tout ten, sourtidous tontos b'obillos pouetiquos que bous baou soulomen nouma uno per uno.

Lo prumièro que bous presenté es uno famuso troubayro del Quercy, counegudo tsul noun mysterious de Dormunda. Se ne cresen lou brabé et soben M. Malinowski, oquel famus cercayre que lo nous o fajo counesse et m'o ensignat o you presque tout ço que baou dire sus aoutres felibres, Dormunda, noscudo sus bords del Lot, contét ol mouyen-age et siés cents ons sou possats sons estouffa so boués. N'yo que l'i fouo sinna lo famuso croniquo deis Obligés que d'aoutres occordou o Guilhem de Tudélo. Qui que ne siasque sen fiers d'èlle et lo boulen gorda malgré Mounpillié que lo coubejo.

Mountalba fraye de Coou, nous o pres ol portage Guilhaoume et Romoun de Durfort, noscuts proche de Mouissac, mais nous o doïssat lus tres ossouciats de Romoun Tuex, Malet et Cournil chiboyés quorineses noscuts sabi n'd'oun.

Lo Dourdougnou, o soun tour, nous o pres Gerrou de Solognac, un aoutre famus troubayre del Quercy ; mais ton que nous ajou prés, sen pas enquéro paourés. Oben dins oquelo epoquo que countét pas men de cen quaranto-sept troubayres de renoun, tout uno rengada de nous luzens :

Guilhaoume Albussou de Gourdou que s'en onét ol XII<sup>e</sup> siècle conta de poultis berses « *dins la honrada ciutat de Narbouna* », coumo disio din soun porla d'olèro.

Bertrand Ornaou de Mounteuq, que se truffet to plo del rey de l'onglés bottut ol pe de Toulou-en 1159.

Bertrand de Gourdou ; Eymeri de Belmont ; Romoun de Costelnaou ; Peyre Guilhaoume de Cozals, per decsay Peyre de Coou ; Pouns de Logardo ; Hughuos de Murel et Mothiou del Quercy que fêt uno pouïdo coumpleto su lo mort pié-toïdous de Peyre d'Aragoun en 1213.

Mais lou pus famus de touto lo séquello, ocoy, son ne douta, l'histourien de Bernat de Ventadour et deis aoutres pouéto de soun ten, Hughos de St-Cyr, noscut o *Trega*, dins lo segoundo mitat del XII<sup>e</sup> siècle. Degun milléou qu'èl nou sojet omusa lus seignours et lus reys, ombé sos sinjorios et sos omistoussous consous. Tobe pertout l'i ferou festo, en Franco, en Espagno et en Italie ound onét trespessa. Rimet coumo Petrarquo en l'honneur de Clairo d'Anduzo, mais tout s'ès pas coumserbat. Ne demoro prou soquelay per immourtouïsa lou pouéto et fa hounour o soun poys.

Oïçi lo guerrou de cent ons que be tori lo beno de lo pouesio ; mais leou se leboro lou famus Goudouli que corpejoro su sos piados une nou-bello escouado des felibres. Plo paousses sou mountats sul condollié, plosses sou demourats deïssous.

Cal o fatsos los biéïllos consous meïssounièros de *Jano d'Oymé* et de *Morto Motoleno* ? Cal o contat lou prumié : *Escouten lus ongels, postourels*, et tontes d'aoutres contiques et coumpletos que lou pople sat de per cor ? Qual o topto descouitits lus berses d'uno coumedio famuso qu'oppelou : *Scatabronda* ? Degun ne sat res. Denpey Goudouli jusquo J'asmin, ne counessi que tres qu'ajou sinnat de lour noun lours poultidos obro : Tabarly, de Figeat, Brugié, de Solbiat, et Péliissié, de Douello.

Lou prumié simple merchond de telo omuset tout Figeat, n'o proche de cent ons, on soun *Courdounié magistrat*, une peço plo toullado, que coumenco per ouquestes dous berses :

Ocos doun decidaït qu'o lo magistratouro Borrès instolloro so joyouso courruro.

Lou secound curé de Lomouho-Feneloun, mort en 1790, éro coumoul d'esprit coumo zo probo, de resto, lo soulo peço qu'a doïssado : *Lus gourmonds motats*.

*Gortzo-lizo* et *Gulo-fresco*, tal es lou noun prou drolle de sous principals personages que, sodis, oprès uno bouno onflado :

Dormou jusquo's ol jour son tussi ni poussa.

De pes pets de Morel lus entendioü rouuca.

Per poude respira badou u orpan de bouco,

Oun pouyriou se nitza huié poulets et lo clouco.

Lou tresième, Roumain Péliissié, éro oïs Em-bolidos de Poris quond bïret en potoués, ol coumençomen d'ouqueste siècle, los tres prumièros eglogos de Virgilo, d'uno foïçou toutofet coumiquo :

Laze quille, Bernat, podes estre plo entrin,

Xous un orme oxossat, soul, son cap de chogrin,

Cantos, lou loun del xour : *Lo bello se penseno* (2).

N'y oqui prou per bous douna uno ideïo de soun biay et de soun sobe fa. (A suivre.)

(1) j. g., doux et ch, se prononcent : tz.

(2) *Tityre, tu patula recubans sub tegmine fagi.*

**BIBLIOGRAPHIE**

Le 105 fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUN, vient d'être mis en vente chez l'éditeur Jules Rouff.

L'auteur y commence, sur le département de Seine, une étude qu'il poursuivra dans les cinq fascicules suivants.

Il donne d'abord les indications les plus exactes sur la situation, les limites, la superficie, la nature du sol, les montagnes, l'hydrographie, les voies de communication, le climat, les productions naturelles, l'industrie agricole, manufacturière et commerciales, la division politique et administrative, et enfin l'histoire du département.

Après qu'il aborde Paris qu'il nous montre à des époques diverses depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à François 1<sup>er</sup>.

Quatre gravures, dues à Clerget, ornent ce fascicule; la première, hors de texte, représentant une vue de Paris, prise de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, et trois autres dans le texte: l'Arc-de-Triomphe le Muséum du Jardin des Plantes et les Buttes-Chaumont.

Signalons, en outre, une excellente carte du département, par Ebrard.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 568<sup>e</sup> livraison (20 octobre 1883). TEXTE: Pour la Muse, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — L'empire chinois: Pékin, par Louis Rousselet. — Caline, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot. — Poissons chanteurs. — Le cheval,

par P. Martefani. — Dessins: Tofani, Taylor, Seillier, Fraipont. — Bureaux à la librairie Hachette, et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 758, du 20 octobre 1883: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Hecquet d'Orval. Sel marin. Les engrais salés. III. — De la Morvonnais. La baratte et les malaxeurs Chapellier. — Gaugiran. Les plants de secours de pins sylvestres en Sologne. — Billette. Sur le crédit agricole. — F. Gos. Lettres sur l'agriculture de Thessalie. — Fournat de Brézennaud. Sur les vignes américaines. — Gennadius. La truffe en Grèce. — Sagnier. Bibliographie agricole. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires: Baratte et malaxeurs Chapellier (3 fig.).

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux: 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 20 octobre 1883. — Des différentes phases de la théorie de la pile (6<sup>e</sup> article); Th. du Moncel. — Sur une théorie des phénomènes d'électricité de Munich: Des applications de l'électricité, aux chemins de fer; Eug. Sartiaux. — L'Horloge électrique à l'Exposition de Caen; de Magneville. — Méthode générale pour l'installation d'un éclairage électrique au moyen de lampes à incandescence; Adolphe Minet. — Revue des travaux récents en électricité: Méthode de graduation des galvanomètres de M. B.-F. Thomas.

— Risques d'incendie de la lumière électrique. — Correspondance: Les appareils nouveaux à l'Exposition Internationale d'électricité de Vienne; Samuel. — Faits divers.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, format in-8<sup>o</sup>, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix: 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. DU CLEZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix: 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8<sup>o</sup>, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 fr., payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

**21 RÉCOMPENSES**

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



MÉDAILLE

D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE  
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

**VOUS NE TOUSSEREZ PLUS** si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur: ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la Boîte 1<sup>fr</sup>75; demi-Boîte 1<sup>fr</sup>. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature de D<sup>r</sup> GRAMONT. Dépôts à Cahors: pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
Lauréat de l'Académie Nationale  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
D<sup>u</sup> Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze  
Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

**VINS DU LOT**

Vinage.  
M. Montagne, Avenue de la Gare, informe qu'il vient de recevoir une grande quantité de 3/6 spécialement affecté pour le vinage, ne laissant aucun goût, ne se retrouvant pas à l'analyse et agissant sur les vins d'une façon surprenante.

**POMPES BEAUME**

Vente à l'essai.  
RÉPUTATION Universelle.  
66, Avenue de la Reine, 66  
BOULOGNE, près PARIS

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les **BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.



Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors  
Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.  
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PRODUITS MÉDAILLES A L'EXPOSITION DE 1884  
**PHARMACIE CENTRALE**  
DE CAHORS

**ESCROUZAILLES PHARMACIEN**  
Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.  
Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

En vente au bureau du Journal.

**CADRETT DU LOT CADRETT**

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

A dater du 15 Octobre  
**L'HOTEL DE LA POSTE**

Sera tenu par M. Delrieu, propriétaire du Café Alsace-Lorraine.  
BONNE TENUE — CONFORT — SERVICE SOIGNÉ  
Restaurant. — Table d'hôte. — Chambres à coucher.  
PRIX MODÉRÉS  
VOITURE A TOUS LES TRAINS

**MAISON DES 100.000 PALETOTS**  
CAHORS, Boulevard Nord.  
**A. PAQUIGNON**  
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ  
MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.  
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.  
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS  
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.  
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.  
La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.  
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE  
PRIX FIXE INVARIABLE  
Tous les Envois sont faits franco.

Maison de confiance  
**O. DELORD**  
Rue de la Liberté, 12 — CAHORS  
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS  
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE  
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL  
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES  
**L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS**  
Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.  
Prix des deux volumes brochés: Édition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.  
Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

**CHAMBRE GARNIE A LOUER**  
avenue de la gare n<sup>o</sup> 6.  
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.